

Le premier Salon de l'installation organisé en Wallonie par la FUGEA !

L'agriculture inspire bien des vocations chez les jeunes, qu'ils soient issus ou non du milieu agricole. La FUGEA reçoit ainsi chaque année des dizaines de coup de fils de personnes désireuses de (re)mettre les mains dans la terre ! Si ce constat ne peut que nous réjouir dans un contexte de vieillissement de la population agricole, un accompagnement de qualité reste indispensable pour éviter de potentiels drames humains et financiers. C'est dans cette optique que la FUGEA organise la première édition du Salon de l'installation, le mardi 14 novembre à La Bruyère.

« Quelles sont les démarches pour s'installer ? ». « Existe-t-il des aides ? ». « Dois-je m'installer en personne physique ou en société ? » « Comment financer ma reprise ? ». Voilà les nombreuses questions auxquelles la FUGEA est confrontée quotidiennement. Si notre syndicat est en mesure de répondre à une série de questions, certaines compétences sont dans les mains de structures et d'organismes tiers. Comme le rappelle Marie, chargée de mission « Installation » à la FUGEA : « Ce Salon permettra aux futurs agriculteurs et agricultrices de rencontrer l'ensemble des acteurs liés à l'installation en un seul lieu. L'objectif est avant tout de vulgariser et de diffuser l'information liée à l'installation en agriculture. ».

Lors de cette journée, les participant-es auront l'occasion d'assister à des ateliers sur des thèmes d'ordre juridique, financier et foncier (programmation détaillée page suivante). Outre ces ateliers, une diversité de structures sera présente sur place, afin de répondre aux questions spécifiques des porteurs et porteuses de projet. Ce salon est aussi une opportunité pour les participant-es de créer un réseau autour de moments d'échanges.

À travers ce Salon, la FUGEA souhaite soutenir l'installation en agriculture et ainsi contribuer à enrayer le phénomène de disparition des exploitations agricoles en Wallonie. En effet, aujourd'hui, seul 12 % des exploitations et 13 % de la surface agricole utile sont dans les mains d'agriculteur-rices de moins de 40 ans (installés en personne physique). Les agriculteur-rices de moins de 35 ans représentent quant à eux 5 % seulement de la population agricole.

Outre cet évènement, notre syndicat propose des moments d'initiation aux démarches d'installation ainsi qu'un accompagnement individuel pour toutes personnes désireuses de se lancer dans le secteur.

Contacts :

- **Quentin Goffinet** - Président FF : 0497 71 40 94
- **Marie Goffart** – Chargée de mission « installation » : 0499 71 41 34

PROGRAMME

SALON DE L'INSTALLATION EN AGRICULTURE

10h00	Ouverture et accueil
10h30 > 11h15	Choix d'atelier parmi la série 1
11h30 > 12h15	Choix d'atelier parmi la série 2
12h15 > 13h00	Repas
13h00 > 13h45	Inauguration
14h00 > 14h45	Choix d'atelier parmi la série 1
15h00 > 15h45	Choix d'atelier parmi la série 2
16h00	Fin du salon

SÉRIE 1

- Les modalités de reprise d'une exploitation par la **Fédération des Notaires et Agricall**
- Financer son installation : démarches et conditions avec **CBC** et **Crédal**

SÉRIE 2

- Approche pratique de la fiscalité agricole et de la création d'un plan financier par **Compta Wolf** (expert-comptable certifié) et **Le Blé et l'Oseille** (formateur de cours de gestion et d'économie agricole)
- Notions de base sur les baux à ferme, la gestion autonome et l'identification par le **Service Public de Wallonie**

Le Salon de l'Installation aura également le plaisir d'accueillir, entre autres, l'**AFSCA**, **Agricall**, l'**ARSIA**, **Le Blé et l'Oseille**, **CBC**, **Certisys**, **Compta Wolf**, le **CRABE**, **Crédal**, la **DAFOR**, la **Direction extérieure de Ciney**, **DiversiFERM**, la **Fédération des Notaires**, **Terre-en-Vue** ainsi que les **services de la FUGEA** (permis d'environnement, AII, déclaration de superficie, etc.).

Avec le soutien de



Avec la participation de

